MS109

Micromedia Limited

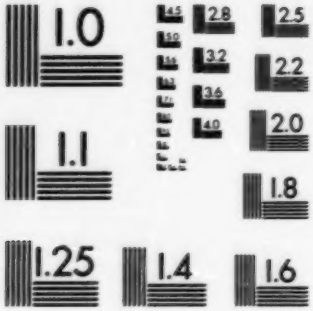

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document.
If the pages of the document are less clear
than this statement it is due to the poor
photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

Table des matières

Lettre du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au président de l'Assemblée nationale	1
Lettre du président de SOQUIA au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	2
Conseil d'administration	3
Faits saillants des cinq dernières années	4
Présentation de SOQUIA	5
Message du président	6
Rapport des activités	8
Liste des compagnies associées	10
C.D.M.V. Inc. (Centre de distribution de médicaments vétérinaires)	11
Usine de congélation de St-Bruno Inc.	12
Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.	13
Rapport du vérificateur général	14
États financiers 1981-1982	15

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec.

Monsieur Claude Vaillancourt
Président
Assemblée nationale du Québec
Québec, QC

Monsieur le Président,

Il me fait plaisir de déposer aujourd'hui devant l'Assemblée nationale du Québec le rapport d'activités de Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le président, mes salutations les meilleures.

Le ministre de
l'Agriculture,
des Pêcheries et de
l'Alimentation,

JEAN GARON

Monsieur Jean Garon, ministre
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy
Québec, QC

Monsieùr le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport public d'activités de Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Veuillez accepter, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,

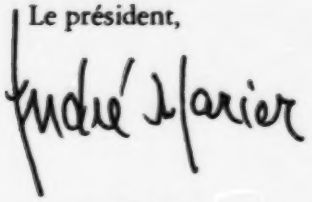

ANDRÉ MARIER

Conseil d'administration

Président
ANDRÉ MARIER
président de SOQUIA et
Président et directeur général
de Raffinerie de sucre du Québec

Vice-président
TERRENCE GRIFFIN
Directeur général de SOQUIA

Administrateur
LESLIE JONAS
Président et directeur général
Les Aliments Delisle Ltée

Administrateur
LÉO-JACQUES MARQUIS
Sous-ministre adjoint –
commercialisation
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation du
Québec

Administrateur
RAYMOND MOORE
Sous-ministre adjoint– pêche
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation du
Québec

Administrateur
ROBERT VACHON
Président
Le Groupe Christie Ltée

Faits saillants des cinq dernières années

Exercice terminé le 31 mars	1978	1979	1980	1981	1982
			(en milliers de dollars)		
			PARTICIPATIONS MINORITAIRES		
Revenus de placements	347	588	1 561	3 112	3 928
Bénéfice (déficit) net	106	246	298	(162)	(988)
Acquisitions de placements en cours d'années[1]	12 176	1 038	15 023	7 300	7462
Valeur des placements au 31 mars[2]	12 186	13 180	25 785	30 104	33 256
			FILIALES		
Ventes de biens et services:					
– C.D.M.V. Inc.	5 452	6 956	9 034	12 181	14 052
– Usine de congélation de St-Bruno Inc.	–	–	377	687	1 105
– Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.[3]	–	–	–	–	3 362
Bénéfice (déficit) net	(44)	191	197	461	359
Valeur des placements au 31 mars[4]	2 540	2 457	3 659	4 020	8 303
			ÉTATS CONSOLIDÉS		
Revenus de placements	303	779	1 758	3 573	4 287
Bénéfice (déficit) net	62	437	495	299	(629)
Valeur des placements au 31 mars	14 726	15 637	29 444	34 124	41 559
Avoir de l'actionnaire	12 602	16 039	36 598	39 897	43 291

[1] Comprend les placements effectués sous forme de capital-actions ordinaires et privilégiées, les prêts et les débentures.

[2] À la valeur d'acquisition, déduction faite de la provision pour pertes sur placements.

[3] Exercice financier de huit (8) mois seulement.

[4] À la valeur de consolidation, c'est-à-dire, la valeur des actifs cédés à titre gratuit par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, redressée des bénéfices accumulés.

Présentation de SOQUIA

Son rôle

SOQUIA est une entreprise dont le capital-actions est détenu exclusivement par le gouvernement du Québec et qui a reçu le mandat de contribuer à l'essor économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec *en appuyant et en suscitant le développement d'entreprises québécoises dans la transformation et la commercialisation de produits agricoles ou marins du Québec*. En effet, sa loi constitutive (L.R.Q., C.S.-21) dont l'application relève du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation prévoit que SOQUIA a pour objets:

a) de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire;

b) de participer ou d'intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales.

Ses modes d'intervention

Dans l'exercice de son mandat, SOQUIA intervient principalement en participant au capital-actions des entreprises, et ce, normalement de façon minoritaire afin de maintenir et de stimuler l'initiative privée. À titre de partenaire, elle peut également acquérir des actions privilégiées, accorder des prêts d'actionnaires ou des cautionnements, conseiller l'entreprise sur différents problèmes qui la confrontent et mener des études de faisabilité et de rentabilité relatives à des projets nouveaux de développement.

D'autre part, le gouvernement du Québec a confié à SOQUIA pour qu'elle les gère, dans un cadre d'entreprise et sur une base d'affaires, certaines activités qui avaient été implantées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation comme service au milieu agricole. C'est le cas du Centre de distribution de médicaments vétérinaires mis sur pied par le ministère en octobre 1972 pour favoriser la santé animale. Ce Centre, transféré à SOQUIA en avril 1977, est implanté à Saint-Hyacinthe et il a pour objet premier d'assurer un approvisionnement efficace en médicaments, équipements et fournitures vétérinaires (environ 4 000 produits) sur l'ensemble du territoire québécois, et ce, à prix égal pour tous les utilisateurs.

Pour sa part, l'Usine de congélation de St-Bruno Inc. (Lac St-Jean), construite en 1966 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et orientée principalement sur la congélation et l'entreposage des bleuets, était cédée à SOQUIA en juin 1979.

Enfin, au cours du mois d'août 1981, SOQUIA devenait propriétaire du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.). Ce Centre qui avait été implanté par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en mai 1948 et qui s'est acquis depuis une réputation internationale a pour but de pourvoir à l'amélioration du potentiel génétique du cheptel québécois et de rendre l'insémination artificielle disponible à un même coût pour tous les éleveurs québécois. À cette fin, il se spécialise dans la production, le conditionnement et la distribution de semences bovines qui proviennent de plus de 400 taureaux.

Son siège social

SOQUIA
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires
2, Parc Samuel Holland, bureau 284
Québec, QC
G1S 4S5

Téléphone: (418) 643-1580
Télex: 051-3023

Message du Président

Le Conseil d'administration de Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) présente pour une cinquième année consécutive les résultats de son activité pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982. Cet exercice s'est déroulé dans un contexte économique difficile au cours duquel SOQUIA a connu, pour la première fois de son existence, des résultats financiers négatifs.

Un contexte économique difficile

Suite aux politiques monétaires restrictives suivies par les gouvernements américain et canadien et aux taux d'intérêts records qu'elles ont entraînés, l'année 1981 fut marquée par le début d'une sévère récession de l'activité économique, conjuguée à la persistance d'un niveau élevé d'inflation et à la stagnation du revenu personnel disponible. Ces conditions n'ont pas été sans perturber l'industrie alimentaire québécoise, quoiqu'à un moindre degré par rapport à d'autres secteurs de l'économie québécoise. En effet, même en période de récession, les dépenses alimentaires sont difficilement compressibles, les consommateurs préférant cependant, dans la mesure du possible, substituer dans leur marché des produits moins dispendieux aux produits plus chers.

Dans ces conditions, la demande québécoise pour les produits alimentaires s'est montrée tout au long de l'année de moins en moins dynamique et s'est soldée, en termes réels et pour la deuxième année de suite, par un léger recul. Les industriels du secteur ont de ce fait maintenu les stocks à un niveau minimum, réduisant d'autant leur rythme de production et leurs effectifs. En fait, seule l'augmentation de 17,6% de leurs exportations a permis de maintenir la valeur de leurs livraisons.

D'autre part, avec des taux d'intérêt aussi élevés et des capacités suffisantes de production, plusieurs projets d'investissements ont été retardés ou annulés et les dépenses en immobilisations dans l'industrie québécoise des aliments et boissons auraient été, selon Statistique Canada, de huit pour cent (8%) inférieures à celles de 1980. Enfin, devant une progression plus rapide du prix des intrants (produits agricoles, énergie, frais d'intérêts, etc.) par rapport aux prix de vente, les manufacturiers de produits alimentaires ont vu régresser leur marge bénéficiaire de façon sensible. Aussi, plusieurs entreprises du secteur ont-elles éprouvé des problèmes sérieux de liquidité.

L'exercice 1981-1982

Dans cette conjoncture, les résultats financiers de SOQUIA, dont c'est la vocation de participer de façon minoritaire au capital-actions d'entreprises, reflètent dans une large mesure les difficultés de ses associés qui, pour la plupart, appartiennent à la catégorie des PME et qui, par conséquent, ne disposent pas comme la grande entreprise de toutes les ressources financières et humaines nécessaires pour traverser cette mauvaise passe conjoncturelle.

Ainsi, malgré une hausse de 26% de ses revenus d'intérêts et de dividendes, SOQUIA termine l'année financière 1981-1982 avec une perte nette de 988 000 $ au compte des opérations de participations et de prêts. Par contre, toutes les filiales de SOQUIA ont dégagé des bénéfices de leurs activités, y compris le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc. que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation cédait à SOQUIA le 9 août 1981, et dont la performance en huit mois a été fort convenable. Grâce à ses filiales, SOQUIA a donc pu réduire son déficit consolidé à 629 000 $.

Outre ses activités propres, c'est-à-dire celles qu'elle réalise à même ses ressources, SOQUIA a agi pour la première fois au cours de cette année comme mandataire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour aider un abattoir, qu'on jugeait important de maintenir comme infrastructure régionale d'abattage de bovins, à passer au travers d'une conjoncture difficile. Les sommes nécessaires à cette intervention ont été avancées par le ministère.

L'examen du rôle et des orientations de SOQUIA

En cette période de rajustement économique, l'activité de SOQUIA, malgré quelques participations nouvelles, a été pour l'essentiel tournée vers le soutien de ses associés. La récession a en effet placé SOQUIA, en de nombreuses occasions, dans le dilemne assez peu confortable ou bien d'avoir à accroître son implication financière dans des entreprises en difficulté, avec les risques évidents que cela comporte, ou bien d'avoir à encourir la mise en faillite d'un associé.

Cette situation a certes contribué à la réflexion des membres du Conseil d'administration quant au rôle même de SOQUIA et à ses orientations. Bien sûr, SOQUIA assumera sans réserve les obligations qu'elle a contractées comme actionnaire des entreprises qui ont voulu s'associer avec elle, mais, n'étant pas un organisme subventionnaire, elle ne pourrait supporter selon les critères financiers et économiques habituels des entreprises qui n'ont pas de perspectives d'avenir et de rentabilité.

Par contre, pour l'avenir, elle pourra contribuer sans doute davantage au développement des entreprises québécoises du domaine de l'agro-alimentaire en concentrant ses activités dans certains secteurs définis. SOQUIA ne peut manifestement être présente dans tous les secteurs. En fonction de la logique du développement industriel, elle pourrait être amenée à orienter davantage ses efforts sur les entreprises qui possèdent la plupart des caractéristiques des entreprises dynamiques et qui ont besoin d'un support momentané pour se développer, lancer une nouvelle ligne de produits ou, par exemple, fusionner avec une autre entreprise.

Par ailleurs, le Conseil tire de l'étude des problèmes auxquels font face plusieurs de ses associés la leçon que l'implication de SOQUIA, même si celle-ci est normalement minoritaire, ne devrait pas être strictement financière. SOQUIA pourrait apporter à ses partenaires, lorsque cela devient nécessaire, une certaine expertise quant à la gestion ou le développement des marchés, par exemple.

Comme la plupart des organismes de prévisions économiques s'entendent pour reporter à 1983 la reprise économique, il est vraisemblable que les difficultés financières de certaines entreprises associées persisteront et que SOQUIA, même en l'absence de nouvelles implications, n'aura pas trop de ses ressources pour les soutenir.

Au nom du Conseil
d'administration,
Le président,

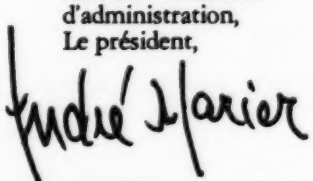

ANDRÉ MARIER
Québec, le 15 septembre 1982.

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982, les activités de SOQUIA ont été principalement axées sur un soutien accru aux entreprises. Cette situation tient, en partie, au contexte économique général, mais également à la situation propre d'un certain nombre d'entreprises auxquelles SOQUIA s'est associée par le passé, et, de ce fait, aux risques inhérents au mandat de support au développement des entreprises qu'elle détient et qui explique la perte financière enregistrée par la Société en 1981-1982. Par contre, d'autres entreprises associées et les filiales, dans leur ensemble, ont affiché des performances financières satisfaisantes, contribuant ainsi à l'accroissement des revenus de placements de la Société.

La situation des entreprises associées

Au 31 mars 1982, exception faite des filiales, SOQUIA participait au capital-actions de dix-huit entreprises contrôlées par des Québécois et qui, pour la plupart, appartiennent à la catégorie des PME. Ces participations sont normalement minoritaires et se situent le plus souvent autour de 30%. Celles-ci se retrouvent dans une gamme variée de secteurs d'activité, notamment le secteur des viandes. SOQUIA est en effet intimement liée à ce secteur, comptant six entreprises associées qui y oeuvrent, soit le tiers de ses participations. Or, ce secteur a connu, au cours des dernières années, une situation de prix affaissés à laquelle s'ajoute la présente récession économique.

Dans ces conditions, plusieurs entreprises du secteur ont connu des difficultés financières importantes. Les entreprises associées à SOQUIA n'ont pas échappé à cette situation. Ainsi, suite à des perspectives d'insolvabilité et afin de protéger les fonds qu'elle y avait déjà engagés, la Société a dû intervenir d'urgence auprès de ces entreprises, soit en y réinvestissant des sommes additionnelles, soit en y prenant le contrôle ou la possession des actifs, soit en recherchant de nouveaux partenaires. À ce dernier chapitre, il y a tout lieu de croire que certains efforts poursuivis par la Société puissent se concrétiser au cours de l'exercice 1982-1983.

D'autre part, plusieurs entreprises du secteur de la fabrication d'aliments pour animaux ont également éprouvé des difficultés financières sérieuses, étant reliées étroitement au secteur des viandes, et ce, plus spécifiquement pour les entreprises qui pratiquaient l'intégration de la production porcine. SOQUIA possède certains intérêts dans ce secteur et a dû par conséquent intervenir pour les sauvegarder.

Par contre, certaines entreprises associées à SOQUIA ont connu, malgré la conjoncture défavorable, une performance financière satisfaisante, affichant des ventes plus élevées et des bénéfices accrus. C'est notamment le cas du Groupe Culinar, de Nutribec Ltée et de Sémico Inc.

Évolution des participations financières de SOQUIA classées selon le secteur d'activité

Secteur d'activités[1]	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982
			(en milliers de dollars)		
Viandes	350	338	2 040	784	2 041
Céréales	11 556	150	2 122	500	270
Fruits et légumes	280	150	12	1 800	175
Produits laitiers	–	400	1 962	1 341	2 200
Pêches	–	–	–	255[2]	350[3]
Autres	–	–	8 397	1 942	1 632
Filiales	2 584	–	–	1 064	4 023
	14 770	1 038	14 533	7 686	10 691

[1] Classification basée sur la principale matière première agricole ou marine à être transformée ou commercialisée.
[2] Participation approuvée avant le 31 mars 1981, mais déboursée après le 1er avril 1981.
[3] Incluant une participation approuvée avant le 31 mars 1982, mais non déboursée.

De nouvelles associations

Au chapitre des nouveaux investissements, SOQUIA s'est associée à trois entreprises au cours de l'exercice 1981-1982. Il s'agit de Les Aliments Da Vinci Inc., fabricant de pizzas et de charcuterie italienne, de Désidratec Inc. qui oeuvre dans la déshydratation de légumes et d'une deuxième intervention dans le secteur des pêches, soit Les Crustacés de Gaspé Ltée qui se spécialise dans la transformation du crabe des neiges.

En outre, SOQUIA a agi comme mandataire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en apportant, à même des avances de ce dernier, un soutien financier temporaire à un abattoir régional de bovins, Abattoir du Témis Inc. Cette entreprise, jugée nécessaire au développement de la production bovine dans la perspective du programme ministériel de développement du secteur des viandes, avait en effet besoin d'un soutien ponctuel.

Une nouvelle filiale

Le 9 août 1981, le gouvernement du Québec cédait à SOQUIA les actifs du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc. dont les activités sont principalement axées vers la production, le conditionnement et la vente de semences bovines.

Au cours de cette période, SOQUIA s'est principalement attachée à assurer le passage de cette ancienne entité administrative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à une entité commerciale distincte avec tout ce que cela comporte (v.g.: protocole de transfert des actifs et des employés, structure organisationelle et système comptable approprié, établissement de nouveaux rapports avec les divers intervenants du milieu). Le Centre, sous la direction du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, s'est acquis au cours de ces trente-quatre années d'existence une solide réputation autant auprès des éleveurs québécois que sur les marchés internationaux. SOQUIA entend poursuivre les efforts du ministère en contribuant activement au développement de cette entreprise.

Les résultats financiers

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, SOQUIA a réalisé, exclusion faite des filiales, des revenus de placement qui ont atteint près de 4,0 millions de dollars, en hausse de 26,2% sur ceux de l'exercice précédent. Cette situation tient à des revenus d'intérêts supérieurs, mais également à une augmentation de 42,4% des revenus de dividendes. Déduction faite des frais généraux et d'administration, ces revenus de placements auraient pu permettre à SOQUIA d'afficher un bénéfice net d'environ 3,0 millions de dollars.

Toutefois, conformément à une politique adoptée au cours de l'année 1980-1981, SOQUIA a institué une provision pour pertes sur les placements et autres engagements financiers afin de tenir compte des risques inhérents à ses opérations de placements. Aussi, devant les difficultés financières sérieuses éprouvées par certaines entreprises associées oeuvrant dans le secteur des viandes et celui des meuneries, SOQUIA a été amenée à augmenter sa provision pour pertes au-delà de 3,6 millions de dollars et enregistre par conséquent un déficit de 988 000 $ au compte de ses opérations de participation ou de prêts.

De leur côté, les filiales ont connu dans l'ensemble une performance financière satisfaisante. Les revenus de l'Usine de Congélation de St-Bruno Inc. ont dépassé le cap du million de dollars et ont permis de dégager un profit net de 9 000 $. Pour sa part, le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc. affichait pour son premier exercice de huit mois des ventes de 3,3 millions de dollars et un bénéfice net de 303 000 $. Enfin, les ventes de C.D.M.V. Inc. ont poursuivi leur progression en 1981-1982 pour atteindre 14,0 millions de dollars. Malgré ces ventes accrues, cette filiale a cependant connu une réduction importante de son bénéfice net.

Au total, les trois filiales ont dégagé de leur activité un bénéfice net de 359 000 $; consolidés avec les résultats des opérations de participations ou de prêts, les bénéfices des filiales permettent à SOQUIA de réduire son déficit à 629 000 $.

Liste des compagnies associées

Nom de l'entreprise	% détenu	Activité
ABATTOIRS SOULANGES INC. Les Cèdres (Soulanges)	100,0	Abattage de bovins
CHARCUTERIE LA DIJONNAISE INC. St-Léonard (Montréal	30,0	Charcuterie française
CULINAR INC. Sainte-Marie (Beauce)	36,1	Pâtisseries, confitures, garnitures, repas préparés et restauration
DÉSIDRATEC INC. Saint-Chrysostôme (Châteauguay)	50,0	Déshydratation de légumes
LA CIDRERIE DU QUÉBEC LTÉE Rougemont (Rouville)	23,1	Cidre, vin, spiritueux
LES ABATTOIRS R. ROY INC. Saint-Charles (Bellechasse)	39,4	Abattage et coupe de porc
LES ALIMENTS DA VINCI INC. Saint-Léonard (Montréal)	28,0	Fabricant de pizzas et de charcuterie italienne
LES CRUSTACÉS DE GASPE LTÉE Grande-Rivière (Gaspé)	30,0	Transformation du crabe des neiges
MEUNERIE CAMIRAND INC. Bon Conseil (Drummond)	33,3	Moulées balancées
MEUNERIE ST-PIERRE DE BROUGHTON Saint-Pierre (Frontenac)	35,5	Moulées balancées
NUTRIBEC LTÉE Québec (Québec)	19,0	Suppléments protéiques et moulées balancées
PÊCHERIES P.F. KOSMOS CANADA LTÉE Matane (Matane)	21,0	Pêche et conditionnement de la crevette
SALAISON OLYMPIA LTÉE Saint-Simon (Saint-Hyacinthe)	14,3	Coupe de porc
SÉCOBEC LTÉE Sainte-Cécile (Shefford)	31,1	Aliments pour chiens et chats
SÉMICO INC. Sainte-Rosalie (Saint-Hyacinthe)	45,0	Production et vente de semences
SNYDER & FILS INC. Bedford (Missisquoi)	33,5	Légumes congelés
SODISPRO TECHNOLOGIE LTÉE Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)	33,4	Traitement du lactosérum
SPÉCIALITÉS DE BOULANGERIE LTÉE Saint-Léonard (Montréal)	30,0	Fournitures de boulangerie et de pâtisseries (pomme)

Intervention sous mandat du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec

Nom de l'entreprise	Aide consentie (000$)	Activité
ABATTOIR DU TÉMIS INC. Notre-Dame du Lac (Témiscouata)	400	Abattage de bovins.

C.D.M.V. Inc.

(Centre de distribution de médicaments vétérinaires)
Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 6H5
Téléphone: (514) 773-6073
Télex: 05-830515

Pour C.D.M.V. Inc. l'exercice financier 1981-1982 fut caractérisé par une poursuite de la croissance des ventes mais également par une nette réduction des profits.

En effet, les ventes de 14 000 000 $ enregistrées au cours de cet exercice furent de 15,4% supérieures à celles de 1980-1981. Malgré une bonne performance au chapitre des revenus, C.D.M.V. Inc. a enregistré une réduction notable de son bénéfice qui est passé de 484 000 $ en 1980-1981 à 47 000 $ en 1981-1982. Une analyse des états financiers permet d'isoler plusieurs facteurs qui sont à l'origine de cette baisse. D'abord, une augmentation du coût des marchandises vendues de près de 16,5% n'a pu être appliquée directement au prix de vente. Ceci se traduit par une baisse de près de 1% du bénéfice brut. En second lieu, les frais de vente et d'administration connurent une hausse de 48,3% par suite du renouvellement des conditions de travail des employés et de dépenses extraordinaires au titre des honoraires professionnels. Ces honoraires furent surtout encourus pour la mise en branle et le développement de projets spéciaux. Enfin, suite au désir exprimé par le Conseil d'administration, une politique plus conservatrice fut adoptée quant aux provisions pour mauvaises créances et désuétude des stocks. Les changements qui en ont résulté furent responsables d'une diminution d'environ 100 000 $ du bénéfice net. On constate donc, à la suite de cette analyse, que plusieurs éléments responsables de cette baisse de rentabilité ne sont pas répétitifs de sorte qu'un redressement de la situation s'opérera naturellement au cours du prochain exercice.

L'année qui se termine marque un tournant important dans les services offerts à la clientèle du C.D.M.V. Inc.. En effet, cette filiale a entrepris au cours de cet exercice financier la conception et l'élaboration d'un programme systématique de marketing destiné à faire de cette entreprise un organisme dignement reconnu par ses clients pour la gamme et l'excellence des services offerts. Ce programme permettra d'assister le praticien vétérinaire dans ses activités et de répondre davantage à ses besoins actuels et futurs.

À cette fin, C.D.M.V. Inc. compte offrir progressivement à ses clients divers services professionnels tels qu'un régime de paiement préautorisés auxquels plus d'une centaine de clients ont déjà adhéré et la publication mensuelle d'un bulletin d'information.

En fait, ce programme ou ce système de services professionnels de C.D.M.V. Inc. se veut un outil de gestion moderne et efficace à l'avantage de l'utilisateur. Dans le même esprit d'amélioration du service à la clientèle, cette filiale a presque complété l'élaboration d'un guide pharmacothérapeutique qui réunira en un seul recueil un index thérapeutique et une liste de médicaments disponibles avec monographie.

Au cours du dernier exercice, cette entreprise a également poursuivi ses efforts dans le but d'assurer de ses activités le plus de retombées économiques possibles au Québec contribuant ainsi, dans son secteur, au mandat général de SOQUIA. C'est ainsi qu'un document a été préparé afin de faire connaître aux organismes publics intervenant dans le secteur manufacturier (v.g.: S.D.I., CRIQ) divers équipements, d'utilité vétérinaire, qui pourraient éventuellement être manufacturés au Québec.

Usine de congélation de St-Bruno Inc.

698, rue Melançon, Saint-Bruno, Lac Saint-Jean, Québec, G0W 2L0
Téléphone: (418) 343-2206

L'exercice financier 1981-1982 marque la deuxième année complète de cette entreprise à titre de filiale de SOQUIA et s'est caractérisé par une performance financière satisfaisante. En effet, pour la première fois de son existence, Usine de congélation de St-Bruno Inc. termine l'année avec un bénéfice net de 9 000 $, comparativement à une perte de 22 000 $ en 1980-1981. Ce résultat positif s'explique principalement par un niveau accru d'activités suite à l'excellente récolte québécoise de bleuets qui s'élevait à 6 350 tonnes métriques en 1981, soit presque le double de celle de 1980. En fait, il faut remonter à 1966 pour retracer une récolte qui soit plus abondante (7 506 tonnes).

Dans ces conditions, l'usine a été appelée à traiter 3 350 tonnes de bleuets, en hausse de 50% sur le volume traité l'année précédente. Conjugué à une augmentation du prix moyen de ses services, ce volume supérieur lui a procuré des revenus de 1 105 098 $, soit 68,2% de plus qu'au cours de l'exercice 1980-1981. Ce niveau d'activité aura également entraîné un nombre plus élevé d'emplois.

D'autre part, en novembre 1981, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonçait un nouveau programme d'aide au développement de bleuetières familiales dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean. La participation financière et technique consentie en vertu de ce programme contribuera à la hausse de productivité dans les bleuetières aménagées. En effet, le taux de croissance de la récolte provenant de bleuetières aménagées serait deux fois plus élevé qu'en milieu non aménagé. Aussi, ce programme devrait-il favoriser à la longue un meilleur approvisionnement de l'Usine.

Évolution du volume de bleuets récoltés au Québec et traités à l'Usine de congélation de St-Bruno Inc.

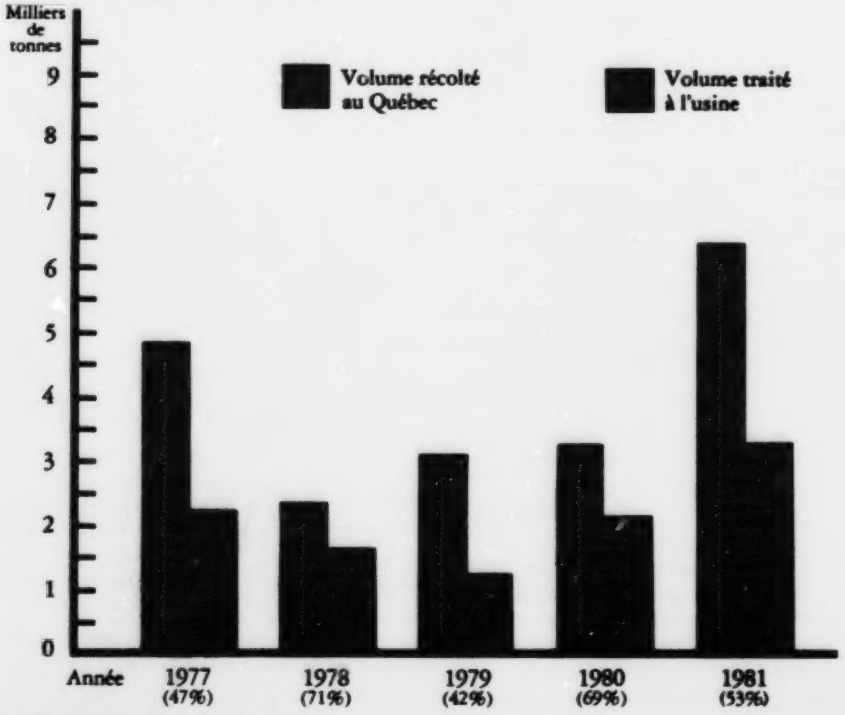

(%) Volume traité sur volume récolté.

Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.

3450, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 7N1
Téléphone: (514) 774-1141

Le 9 juillet 1981, le gouvernement du Québec approuvait par son décret numéro 1968-81 le «Programme pour favoriser l'amélioration génétique du cheptel bovin dans chacune des régions du Québec» et confiait à SOQUIA la direction et l'exécution de ce programme par l'intermédiaire du Centre d'insémination artificielle du Québec. C'est ainsi que le 9 août 1981, le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc., alors incorporé à titre de Société commerciale, était transféré à SOQUIA qui en détient la propriété exclusive. Compte tenu que la plus grande partie de ses activités est du type commercial, le Centre éprouvait de plus en plus de difficultés à évoluer dans le cadre d'un service gouvernemental. Ainsi, tout en garantissant la propriété gouvernementale, ce transfert devait permettre de faciliter et d'améliorer les opérations et le fonctionnement du Centre et d'assurer sa rentabilité.

Le C.I.A.Q. fut mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en mai 1948 dans le but de pourvoir à l'augmentation du potentiel génétique du cheptel québécois pour tous les éleveurs québécois. Aucune modification ne sera apportée à cette mission première du Centre. D'ailleurs, les directives exprimées dans le décret gouvernemental sont précises à ce sujet. Au cours de ces trente-quatre (34) années d'exercice, le C.I.A.Q., sous la gouverne du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a contribué grandement à l'amélioration du potentiel génétique du cheptel québécois et s'est acquis, par l'excellence de son expertise scientifique et la valeur génétique de ses taureaux, une réputation mondiale. SOQUIA entend poursuivre les efforts entrepris par le ministère et contribuer activement au développement de cette entreprise.

Ce premier exercice de huit mois seulement aura permis à cette filiale d'assurer son passage d'entité administrative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à une entité commerciale distincte. C'est ainsi qu'un conseil d'administration provisoire fut formé, alors qu'une structure organisationnelle adaptée au nouveau statut du Centre fut mise en place et qu'un système comptable approprié à ses opérations fut implanté. Au cours de cette période, les protocoles de transfert des employés du Centre, auparavant intégrés à la fonction publique québécoise, furent également élaborés et soumis aux intéressés, alors qu'un plan d'assurance collective pour les employés fut développé, de même qu'une politique administrative réglementant les conditions de travail.

En outre, plusieurs rencontres entre SOQUIA et les divers intervenants dans le domaine de l'insémination artificielle au Québec ont eu lieu et permettaient de mieux identifier les problèmes relatifs au partage des responsabilités de chacun et de dégager un consensus général sur le rôle que devra jouer dorénavant chacun des groupes intéressés. D'autre part, le Centre maintenait en vigueur le programme d'épreuve de progéniture et en augmentait la gratification à l'éleveur participant. Enfin, une étude de commercialisation des produits du Centre fut effectuée et a conduit à l'élaboration d'une nouvelle structure de prix qui, conformément au décret gouvernemental, fut soumise à l'approbation du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Du 9 août 1981 au 31 mars 1982, le Centre a réalisé des revenus de plus de 3,3 millions de dollars, dont 3,2 millions de dollars provenant des ventes de semences. Compte tenu des dépenses d'opération et de gestion d'environ 3,0 millions de dollars, cette filiale termine donc l'exercice financier 1981-1982 avec un bénéfice net de 303 000 $.

Rapport du Vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaires – SOQUIA au 31 mars 1982 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général
du Québec

Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 16 juillet 1982.

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires
(L.R.Q., c. S-21 et modifications)

Bilan au 31 mars 1982

Actif

	1982	1981
	$	$
À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	2 463 334	7 542 285
Débiteurs	16 372	57 270
Intérêts courus et dividentes à recevoir	606 237	463 157
Versements de capital sur les placements échéant en deça d'un an (note 3)	1 129 625	1 009 000
	4 215 568	9 071 712
PLACEMENTS		
Filiales en propriété exclusive (notes 3 et 4)	8 203 307	3 920 297
Autres (note 3)	32 226 618	29 195 178
	40 429 925	33 115 475
IMMOBILISATIONS (note 5)	107 643	47 588
AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF	280 000	265 431
	45 033 136	42 500 206

Passif

	1982	1981
À COURT TERME		
Comptes-fournisseurs et frais courus	194 190	35 756
Provision pour réclamations – garanties d'emprunts bancaires (note 7)	1 117 000	1 067 000
Dû au gouvernement du Québec	430 000	1 500 000
	1 741 190	2 602 756

Avoir de l'actionnaire

Capital-actions (note 6)		
Autorisé 400 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé 350 000 actions	35 000 000	35 000 000
Actifs cédés à titre gratuit par le mouvement du Québec	7 540 064	3 516 090
Bénéfices non répartis	751 882	1 381 360
	43 291 946	39 897 450
	45 033 136	42 500 206

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANDRÉ MARIER
RAYMOND MOORE

Résultats et bénéfices non répartis de l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
	$	$
Revenus de placements		
Intérêts	2 773 232	2 246 745
Dividendes	1 144 721	803 828
Bénéfices net des filiales	359 036	461 391
Profits sur vente de placements	–	50 000
Autres	9 793	11 777
	4 286 782	3 573 741
Provision pour pertes sur		
placements	3 101 773	1 963 516
garanties d'emprunts bancaires	50 000	817 000
intérêts à recevoir	533 713	–
	3 685 486	2 780 516
Revenu des opérations	601 296	793 225
Frais généraux et d'administration		
Traitements, salaires et avantages sociaux	593 145	420 545
Loyer et entretien des locaux	97 869	48 179
Frais de gestion et divers	514 460	240 660
Amortissement des immobilisations	25 300	14 317
	1 230 774	723 701
Bénéfice (déficit) compte non tenu du poste suivant	(629 478)	69 524
Radiation d'une avance du gouvernement du Québec	–	230 000
Bénéfice net (perte nette)	(629 478)	299 524
Bénéfices non répartis au début	1 381 360	1 081 836
Bénéfices non répartis à la fin	751 882	1 381 360

Les notes afférentes aux états financierrs en font partie intégrante.

Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
	$	$
PROVENANCE DES FONDS		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(629 478)	299 524
Éléments ne modifiant pas le fonds de roulement		
Bénéfice net des filiales	(359 036)	(461 391)
Provision pour pertes sur placements	3 101 773	1 963 516
Amortissement des immobilisations	25 300	14 317
Radiation d'une avance du gouvernement du Québec	–	(230 000)
Profit sur vente de placements	–	(50 000)
Fonds provenant des opérations	2 138 559	1 535 966
Capital-actions	–	3 000 000
Ventes et réalisations de placements	1 129 625	1 328 290
Ventes d'immobilisations	393	14 821
Subvention	400 000	–
Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec	4 023 974	–
	7 692 551	5 879 077
UTILISATION DES FONDS		
Acquisitions de placements	7 462 838	7 300 584
Acquisition des actions ordinaires d'une filiale en propriété exclusive	4 023 974	–
Subvention à rembourser	100 000	1 500 000
Acquisitions d'immobilisations	85 748	39 774
Autre élément d'actif	14 569	7 193
	11 687 129	8 847 551
DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT	3 994 578	2 968 474
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	6 468 956	9 437 430
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	2 474 378	6 468 956

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Notes complémentaires

1. Constitution et objets

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires – SOQUIA est une compagnie à fonds social et selon sa loi constitutive (L.R.Q., c. S-21), elle a pour objets:

– de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire;

– de participer ou d'intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales.

Les activités de la Société se caractérisent principalement par l'acquisition d'actions et l'octroi de prêts d'actionnaire à des entreprises actives dans le secteur agro-alimentaire québécois. Les actions de la Société font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des Finances.

2. Énoncé des principales conventions comptables

Les états financiers de SOQUIA ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états financiers ont été convenablement préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Placements

Placements dans les filiales en propriété exclusive

Les participations de SOQUIA dans ses filiales en propriété exclusive, Centre de distribution de médicaments vétérinaires (C.D.M.V.) Inc., Usine de congélation de St-Bruno Inc. et le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc. sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Autres placements

Les autres placements sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer les sommes investies dans une entreprise, la perte anticipée est inscrite à une provision pour pertes sur placements.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon les méthodes suivantes:

	Taux	Méthode
Mobilier et équipement	20%	Solde dégressif
Véhicule	25%	Solde dégressif
Améliorations locatives	–	Durée du bail

3. Placements

a. Filiale en propriété exclusive – à la valeur de consolidation

Centre de distribution de médicaments vétérinaires (C.D.M.V.) Inc.

	1982	1981
	$	$
Actions ordinaires – au coût	1 750 000	1 750 000
Bénéfices non répartis	983 180	935 869
Prêt à long terme	300 000	400 000
	3 033 180	3 085 869
Moins: Versements de capital échéant en deça d'un an	100 000	100 000
	2 933 180	2 985 869

Usine de congélation de St-Bruno Inc.

Actions ordinaires – au coût	1 064 473	1 064 473
Déficit	(121 182)	(130 045)
	943 291	934 428

Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.

Actions ordinaires – au coût	4 023 974	
Bénéfices non répartis	302 862	
	4 326 836	
	8 203 307	3 920 297

b. Autres – au coût

Actions ordinaires	24 479 982	22 693 081
Actions privilégiées*	163 112	157 030
Débentures et prêts*	13 601 922	9 241 067
	38 245 016	32 091 178
Moins: versement de capital échéant en deça d'un an	1 029 625	909 000
	37 215 391	31 182 178
Provision pour pertes	4 988 773	1 987 000
	32 226 618	29 195 178

c. Provision pour pertes

Solde au début	1 987 000	561 712
Radiations de l'exercice		
Prêts	–	308 228
Participation au capital-actions d'entreprises	100 000	230 000
	100 000	538 228
	1 887 000	23 484
Provision de l'exercice		
Prêts	2 995 501	376 516
Participation au capital-actions d'entreprises	106 272	1 587 000
	3 101 773	1 963 516
Solde à la fin	4 988 773	1 987 000

* Des subventions du gouvernement du Québec totalisant 1 162 000 $ (862 000 $ en 1981) ont été déduites du coût de ces placements.

4. Données financières sommaires des filiales en propriété exclusive
(en milliers de dollars)

	Centre de distribution de médicaments vétérinaires (C.D.M.V.) Inc.		Usine de congélation de St-Bruno Inc.		Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.
	1982	1981	1982	1981	1982
	$	$	$	$	$
Bilan au 31 mars					
Actif à court terme	3 980	4 594	74	78	2 541
Immobilisation – au coût amorti	338	333	1 093	1 110	3 746
Autres actifs	93	115			396
	4 411	5 042	1 167	1 188	6 683
Passif à court terme envers des tiers	1 317	1 956	224	254	2 008
SOQUIA	100	100			
Dette à long terme envers des tiers	61				348
SOQUIA	200	300			
Avoir de l'actionnaire – SOQUIA	2 733	2 686	943	934	4 327
	4 411	5 042	1 167	1 188	6 683
Résultats et bénéfices non répartis (déficit) de l'exercice					
Ventes	14 052	12 181	1 105	687	3 362
Bénéfice brut	1 765	1 633	218	142	–
Frais d'opération et de gestion déduction faite des autres revenus	1 718	1 149	197	159	3 059
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	47	484	9*	(22)*	303
Bénéfices non répartis (déficit) au début	936	452	(130)	(108)	–
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	983	936	(121)	(130)	303

* Y compris des redressements applicables à des exercices antérieurs.

5. Immobilisations

	1982			1981
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	95 512	35 001	60 511	27 774
Véhicule	9 085	3 975	5 110	6 814
Améliorations locatives	50 426	8 404	42 022	13 000
	155 023	47 380	107 643	47 588

6. Capital-actions

En vertu de la Loi constitutive de SOQUIA, le ministre des Finances est autorisé à payer avec l'approbation préalable du Gouvernement, selon les besoins de la Société, en un ou plusieurs versements, le solde du capital-actions non souscrit de 5 000 000 $.

7. Garanties

La Société s'est portée caution, pour un montant maximal de 5 698 000 $ au 31 mars 1982, des emprunts bancaires accordés à certaines entreprises dans lesquelles SOQUIA a une participation financière; une provision pour réclamations a été établie pour prévoir l'exécution de certaines de ces garanties.

	1982	1981
	$	$
Provision pour réclamations – garanties d'emprunts bancaires		
Solde au début	1 067 000	250 000
Provision de l'exercice	50 000	817 000
Solde à la fin	1 117 000	1 067 000

8. Engagements

Au 31 mars 1982, le montant des interventions financières autorisées mais non déboursées s'élève à 3 220 000 $.

La Société s'est engagée pour une somme de 393 575 $ en vertu d'un bail s'échelonnant du 1er juin 1981 au 31 mai 1986. Les versements de loyer pour le prochain exercice totaliseront 94 458 $.